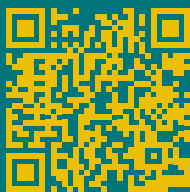




PROPRIÉTAIRE
LOUEZ
SOLIDAIRE
et **sans risque**



paris.fr/louezsolidaire

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

0 800 50 05 45
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

UN DISPOSITIF SOLIDAIRE, DESTINÉ AUX MÉNAGES PARISIENS EN DIFFICULTÉ

Le marché locatif très tendu rend particulièrement difficile l'accès au logement des parisiennes et parisiens.

Depuis 2007, au titre du Fonds de Solidarité pour le Logement, la Ville de Paris, avec l'aide de partenaires spécialisés, a mis en place un dispositif qui permet d'améliorer les conditions de vie de familles parisiennes ou de personnes isolées résidant en structures d'hébergement, **en mobilisant des logements privés.**

ET SANS RISQUE POUR LES PROPRIÉTAIRES

Avec ce dispositif, les avantages sont :

- ➔ La sécurité du paiement du loyer et des charges locatives le temps de la mise à disposition de votre logement
- ➔ La possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt et de primes
- ➔ La restitution du logement dans l'état identique à son entrée dans le dispositif (réalisation de travaux si nécessaire)
- ➔ La garantie d'une gestion locative portée par un tiers de confiance, une association spécialisée, partenaire de la Ville de Paris

À QUI S'ADRESSER ?

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

SOLiHA Paris Hauts de Seine Val d'Oise,
missionnée par la Ville de Paris :

0 800 50 05 45

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LES LOGEMENTS PRINCIPALEMENT RECHERCHÉS

Des logements situés à Paris de plus de 14m² (loi Carrez), répondant aux critères de décence.

COMMENT ÇA MARCHE ?



J'ai un logement vide d'au minimum 14 m²



Je contacte la Ville de Paris ou son partenaire SOLiHA chargé de rechercher des logements pour le dispositif Louez solidaire et sans risque



La gestion de mon logement est assurée par une association partenaire de la Ville de Paris en toute sécurité



Cette association gère mon logement et assure un accompagnement social adapté auprès de la famille



Mon logement permet à une famille inscrite dans un parcours d'insertion d'être logée

LOUEZ SOLIDAIRE ET SANS RISQUE, C'EST AUSSI UNE RÉDUCTION D'IMPÔT

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pouvant aller de 20% à 65% sur la base de vos revenus fonciers en signant une convention à loyer intermédiaire avec l'Anah (Agence nationale de l'habitat), d'une durée minimale de 6 ans. Le pourcentage appliqué est fixé en fonction du niveau de loyer par rapport à celui du marché locatif.

Louez solidaire et sans risque est un dispositif d'intermédiation locative. Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier de 3 possibilités de réduction d'impôt en fonction de votre logement et du niveau de loyer demandé au locataire :

Loc1 Pour un loyer demandé inférieur à **15%** par rapport aux loyers du marché, **20%** de réduction d'impôt

Loc2 Pour un loyer demandé inférieur à **30%** par rapport aux loyers du marché, **40%** de réduction d'impôt

Loc3 Pour un loyer demandé inférieur à **45%** par rapport aux loyers du marché, **65%** de réduction d'impôt

*Si vous choisissez **Loc2** ou **Loc3**, vous pouvez également bénéficier de primes complémentaires.*

Partenaire de la Ville de Paris, SOLiHA vous renseigne, vous accompagne dans vos démarches et pour effectuer cette estimation financière. Il peut également vous conseiller en cas de projet d'amélioration de l'habitat et de rénovation énergétique.

4 BONNES RAISONS DE CHOISIR LOUEZ SOLIDAIRE ET SANS RISQUE

- ➔ **MON LOGEMENT PERMET À DES FAMILLES ET PERSONNES ENGAGÉES DANS UN PARCOURS D'INSERTION DE SE LOGER**
Le dispositif bénéficie aux familles parisiennes ou personnes isolées en hébergement précaire et engagées dans un parcours d'insertion sociale ou professionnelle.
- ➔ **LA GESTION DE MON LOGEMENT EST DÉLÉGUÉE À UN PARTENAIRE DE CONFIANCE**
La gestion locative de l'appartement est entièrement prise en charge par Louez solidaire et sans risque et des associations partenaires spécialisées. Durant toute la durée du bail, une gestion de l'occupation sereine du logement est assurée.
- ➔ **L'ENTRETIEN DE MON LOGEMENT EST GARANTI**
Louez solidaire et sans risque s'engage non seulement à contrôler régulièrement l'état de l'appartement, mais également à aider les occupants à faire face à des difficultés passagères, par la mise en place d'un accompagnement adapté. À la fin de la mise à disposition, le logement est restitué à l'état initial, après réalisation de travaux de remise en état le cas échéant (hors usure normale liée à l'occupation).
- ➔ **UN ENGAGEMENT DURABLE ET SÉCURISANT**
L'engagement dans le cadre du dispositif peut varier de 3 à 6 ans. Il assure un revenu locatif associé à la gestion du logement.

LES PARTENAIRES DE LA VILLE DE PARIS

AUORE

BAIL POUR TOUS

CENTRE D'ACTION SOCIALE PROTESTANT (CASP)

CENTRE PÉDAGOGIQUE POUR CONSTRUIRE UNE VIE
ACTIVE (CPCV) ÎLE-DE-FRANCE

FREHA

HABITAT ET HUMANISME ÎLE-DE-FRANCE

SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT DE
PARIS (SNL)

LES RESTAURANTS DU COEUR -
RELAIS DU COEUR DE PARIS

GROUPE SOS SOLIDARITÉS

AVEC LE SOUTIEN DE

FAS, FAPIL, SOLiHA Paris Haut de Seine
Val d'Oise, Chambre des Notaires de Paris
et Chambre des Propriétaires, UNPI Paris
Île-de-France



Info Paris
3975* ou paris.fr

* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

Ne pas jeter sur la voie publique
PARIMAGE Juin 2024

